PEDAGOGIQUE



SERVICE ENFANCE D'ANDOUILLE



2024-2025



SOMMAIRE

I. Présentation de l'accueil de loisirs

II. L'équipe

→ Trombinoscope de l'équipe pédagogique

III. Période scolaire

- → Garderies
 - Accueil
 - Inscriptions / Tarifs

IV.Le repas

- Fonctionnement
- Inscriptions / Tarifs

V. Mercredis et vacances scolaires

- → Fonctionnement
 - Mercredis
 - Vacances scolaires
- → Journée type
- - Mercredi
 - Vacances scolaires
- → Sieste / temps calme
- Le repas
 - Fonctionnement
 - Inscriptions et tarifs

VI.L'hygiène et la santé

VII. La pédagogie

- → Objectifs éducatifs
- → Objectifs pédagogiques

VIII. Publics et besoins

- Les primaires (6-12 ans)

Ce document présente les différentes orientations pédagogiques du service-enfance pour l'année 2024-2025. Il a été rédigé par Elise Pottier, responsable du service enfance-jeunesse et Johanna Barré, responsable adjointe du service enfance-jeunesse.

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs d'Andouillé se situe impasse de la Daumerie à Andouillé ; le bâtiment a ouvert ses portes en mars 2018. Il se compose de trois salles d'activités et d'une salle bricolage, un self, un atrium, une salle de sieste, une salle de rangement pour le matériel d'activité et de deux bureaux. A l'extérieur se trouvent une cour avec une préau et une partie en herbe, ainsi qu'un local de rangement.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire et pendant chaque période de vacances scolaires, avec une fermeture d'une semaine à Noël et de deux semaines en août.

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans.

La directrice recrute des animateurs sur les périodes de vacances en fonction du nombre d'inscriptions.

ÉQUIPE

I. Trombinoscope de l'équipe pédagogique



Notre équipe est constituée d'une responsable, d'une responsable adjointe et de 5 animateurs présents sur les différents temps d'ouverture de l'accueil.

Responsable du service enfance-jeunesse

- > Temps méridiens
- Garderie du soir
- Administratif l'après-midi
- Bureau le mercredi



JOHANNA

Responsable adjointe du service enfance-jeunesse

- Garderie du matin
- Temps méridiens
- Mercredi en animation
- > Administratif le matin



- > Garderie du matin
- > Temps méridiens
- Garderie du soir
- Mercredi en animation
- Vacances scolaires





Animatrice

- > Temps méridiens
- Garderie du soir
- Mercredi en animation
- Vacances scolaires

Animatrice

- > Garderie du matin
- > Temps méridiens
- > Garderie du soir
- > Mercredi en animation
- Vacances scolaires





Animatrice

- > Temps méridiens
- Garderie du soir
- Mercredi en animation
- Vacances scolaires

Animatrice

- > Temps méridiens
- Garderie du soir
- Mercredi en animation
- Vacances scolaires





AESH La Marelle

- Temps méridiens
- Vacances scolaires (occasionnellement)

Période scolaire

I. Les garderies

a- L'accueil

Le matin, la garderie est ouverte de 7h30 à 8h30. Une fois enregistrés auprès de l'animateur, les enfants sont répartis en deux salles : la salle des petits pour les maternelles et la salle des grands pour l'élémentaire. Cela favorise une arrivée plus paisible pour tout le monde. À 8h20, les enfants de maternelle sont récupérés à la Daumerie par une ATSEM. Les grands, quant à eux, sont accompagnés par deux animateurs dans leur école. Sur le trajet, ils sont rejoints par les enfants du car.

Le soir, les enfants sont récupérés directement à l'école par les agents et conduits à la garderie. Après avoir pris leur goûter, ils sont libres de jouer à l'extérieur, si le temps le permet, ou à l'intérieur. Une salle est également mise à disposition pour ceux qui souhaitent faire leurs devoirs. Un système de rotation annuel est mis en place pour les animateurs responsables de l'accueil. La garderie ferme ses portes à **19h.**

b- Inscriptions et tarifs

Les inscriptions via le portail citoyen sont possibles la veille du jour souhaité. Toute inscription ou désinscription le jour même se fait par mail ou par téléphone.

Soucieux de pouvoir faciliter l'accès de l'accueil de loisirs à tous, le tarif est défini en fonction du quotient familial des familles.

	Andouillé				Hors Andouillé			
	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251
7h30-8h30	1.60	1.65	1.70	1.75	2.25	2.30	2.40	2.45
16h30-17h30	1.30	1.35	1.40	1.45	1.80	1.85	1.90	2.00
17h30-18h30	1.20	1.25	1.30	1.35	1.70	1.75	1.80	1.90
18h30-19h00	1.85	1.90	2.00	2.10	2.60	2.65	2.80	2.95

Tout dépassement sera facturé 5 € par tranche de 15 minutes, après 19h.

I. <u>Le repas</u>

a- Fonctionnement

Un self est mis en place durant l'année pour les enfants à partir de la GS. Pour les plus jeunes, le service se fait à l'assiette dans une salle. Les enfants doivent obligatoirement prendre une entrée et un plat ou un plat et un dessert ou une entrée, un plat et un dessert. Ils sont libres de s'installer où ils le souhaitent et doivent débarrasser leur plateau une fois le repas terminé.

Un ordre de passage est mis en place chaque début d'année scolaire et affiché, ce qui permet aux plus grands de ne pas passer toujours en dernier.

b- Inscriptions et tarifs

Les inscriptions sont possibles via le portail citoyen :

- Jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- La veille au midi pour les mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Au-delà de ces délais, aucune inscription n'est possible car les effectifs cantine sont envoyés.

	Ma	iternelle	Elémentaire		
	Danas násamuá	Danas nan násamuá	Repas		
	Repas réservé	Repas non réservé	réservé	Repas non réservé	
Parents contribuables					
locaux	3,90	5,85	4,20	6,30	
Parents non-contribuables	4,45	6,68	4,80	7,20	

Tout repas non réservé sera facturé au prix d'un repas multiplié par 1,5.

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

I. Fonctionnement

Une fois enregistré auprès de l'animateur, l'enfant a le choix de se rendre dans une salle d'activités pour jouer, dessiner, lire ou se rendre dehors avec un animateur (en fonction du temps et de l'heure d'arrivée de l'enfant). Les animateurs présents veillent à ce que les enfants qui viennent d'arriver ne soient pas bousculés par les enfants déjà sur place et ainsi permettre un accueil plus calme aux derniers arrivés.

Le soir, un animateur est présent pour accueillir les parents et échanger sur la journée de leur enfant. Les activités étant terminées, les enfants peuvent jouer de manière autonome, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur (en fonction du temps).

a. Les mercredis

Les enfants sont répartis en trois groupes : TPS/PS/MS/GS ; CP/CE1 ; CE2/CM1/CM2. Afin de suivre au mieux l'évolution de chacun, les groupes évoluent tout au long de l'année scolaire.

b. Les vacances scolaires

Les enfants sont répartis en trois groupes : TPS/PS/MS; GS/CP; CE/CM. Toutefois, si les animateurs remarquent qu'un enfant n'est pas à l'aise au sein de son groupe, il se réserve le droit de proposer à l'enfant de changer.

II. Journée type

7h30-9h: Garderie matin

9h-9h30: Accueil des familles

10h -12h: Activités du matin

12h-13h15: Repas

13h30-14h30: Sieste ou temps calme

14h30-16h00 : Activités de l'après-midi

16h00-16h30: Goûter

16h30-17h15: Accueil des familles

17h15 - 19h: Garderie du soir (18h30 pendant les vacances scolaires)

- Cette journée type est à titre indicatif. Il se peut qu'elle soit modifiée en cas de nécessité organisationnelle.
- L'été, nous incluons dans la journée la danse de l'été (en général avant de débuter les activités du matin)

III. Inscriptions et tarifs

a. Les mercredis

Les inscriptions se font jusqu'au dimanche soir précédant le mercredi souhaité. Passé ce délai, toute inscription sera possible par mail ou par téléphone (en fonction des places disponibles). Pour toute annulation, un justificatif sera requis.

Les inscriptions sont possibles à la journée ou à la demi-journée. Les horaires de départ et arrivée pour les demi-journées sont les suivants :

MATIN	MATIN + REPAS	REPAS + APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI
Départ : 12H00	Départ : entre 13h30 et 13h45	Arrivée : 12H00	Arrivée : entre 13h30 et 13h45

Tout dépassement entraînera une facturation au tarif journée.

	Andouillé				Hors Andouillé			
	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251
Garderie 7h30-9h00	1.60	1.65	1.70	1.75	2.25	2.30	2.40	2.45
Journée	7.80	8.00	8.30	8.80	10.00	10.20	11.70	12.30
Demi-journée	3.90	4.00	4.15	4.40	5.45	5.60	5.85	6.15
Garderie 17h15-18h30	1.30	1.35	1.40	1.45	1.80	1.85	1.90	2.00
18h30-19h00	1.85	1.90	2.00	2.10	2.60	2.65	2.80	2.95

Tout dépassement sera facturé 5 € par tranche de 15 minutes, après 19 h.

b. Les vacances scolaires

Les inscriptions se font jusqu'à la date indiquée sur les plannings d'activité. Passé ce délai, toute inscription sera possible par mail ou par téléphone (en fonction du nombre de places disponibles). Pour toute annulation, un justificatif sera requis.

Les inscriptions ne sont possibles qu'à la journée complète pendant les vacances scolaires

	Andouillé				Hors Andouillé			
	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251	QF<=700	QF<=1000	QF<=1250	QF>=1251
Garderie 7h30-9h00	1.60	1.65	1.70	1.75	2.25	2.30	2.40	2.45
Journée	7.80	8.00	8.30	8.80	10.00	10.20	11.70	12.30
Garderie 17h15-18h30	1.30	1.35	1.40	1.45	1.80	1.85	1.90	2.00

Durant les vacances scolaires, des sorties sont prévues. Elles sont facturées en supplément de la journée

Pour tous	
Petite activité / Petite sortie	4.00 €
Moyenne activité / Moyenne sortie	6.00 €
Grande activité / Grande sortie	12.00 €
Très grande sortie (parc d'attractions)	Selon tarif

IV. <u>La sieste / le temps calme</u>

Après le repas, les plus jeunes vont en temps de repos dans la salle de sieste. Chaque enfant dispose d'un lit et d'un panier pour y mettre ses affaires.

Afin de favoriser la détente et l'endormissement des enfants, l'animateur en charge de la surveillance de sieste peut lire une histoire.

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, le réveil se fait en toute autonomie.

Pour les plus grands, un temps calme est imposé après le repas. Au choix de l'enfant, il peut jouer calmement (puzzle, dessin, constructions...) ou s'allonger en écoutant une musique relaxante.

Un jeu calme inter tranche d'âge peut également être proposé par un animateur.

V. Le repas

a. Fonctionnement

Les mercredis et vacances scolaires, tous les enfants mangent ensemble dans la salle de restauration principale. Cela permet aux plus jeunes de s'habituer au self. Les petits passent toujours en premier pour leur permettre de prendre leur temps et ainsi prendre place calmement.

b. Inscription et tarifs

Les inscriptions sont possibles via le portail citoyen :

- Jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- La veille au midi pour les mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Au-delà de ces délais, aucune inscription n'est possible car les effectifs cantine sont envoyés.

	Maternelle		Elémentaire		
	Repas réservé	Repas non réservé	Repas réservé	Repas non réservé	
			I ESEI VE	Repus non l'esel ve	
Parents contribuables					
locaux	3,90	5,85	4,20	6,30	
Parents non-contribuables	4,45	6,68	4,80	7,20	

Néanmoins, si une erreur d'inscription a été faite, ou si l'inscription est faite tardivement, il est possible que l'enfant soit accueilli au centre de loisirs muni de son pique-nique.

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

L'équipe veille à la bonne hygiène sanitaire des enfants, notamment au lavage des mains :

- > Après chaque sortie à l'extérieur
- > Avant et après chaque repas
- Après chaque passage aux toilettes

Du linge et des vêtements de rechanges sont à disposition en cas de petits accidents. Une fiche de prêt de vêtements est à remplir lors du prêt afin de permettre un suivi et un meilleur retour des vêtements.

L'accueil de loisirs est équipé d'une infirmerie qui contient le matériel et les produits pouvant assurer les premiers secours et les soins de blessures bénignes tout en gardant l'intimité des enfants.

En cas d'urgence, la directrice et/ou l'animateur référent mettent en œuvre toutes mesures médicales (appel des secours, hospitalisation, interventions chirurgicales).

LA PÉDAGOGIE

I. Objectifs éducatifs

Les membres de la commission enfance ainsi que le Maire ont choisi de-travailler autour de quatre grands axes éducatifs :

- *Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune
- * Favoriser l'entraide, la solidarité, la compréhension de l'autre et le respect des différences
- * Sensibiliser l'enfant et le jeune aux différentes dimensions du développement durable
- * La participation et la construction collective s'intégreront dans les 3 précédentes valeurs énoncées

Le RESPECT, la SOCIABILISATION, l'AMITIE, BIEN-ÊTRE et l'ENVIRONNEMENT composent les grandes valeurs partagées et souhaitées aux enfants pour qu'ils grandissent et s'épanouissent dans leur lieu de vie.

L'accueil de loisirs permettra de mettre en œuvre les objectifs cités ci-dessus. Ce lieu éducatif et ludique tiendra compte des instructions légales de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des

Populations, de la Direction des Services Vétérinaires et toutes autres structures officielles contribuant à la protection des mineurs.

II. Objectifs pédagogiques

Ce projet a été rédigé en lien avec le PEDT (Projet Éducatif du Territoire) en collaboration avec tous les membres du service enfance-jeunesse lors de notre réunion de rentrée.

Favoriser la participation collective

Mettre en place des rituels

- Temps calme avant la sieste ou avant la reprise des activités
- Lecture ou chants pour favoriser un retour au calme avant le repas

Rendre l'enfant acteur au sein du groupe

- → Faire un planning de responsabilité (mercredis, midis, gouters...)
- ☐ Être acteur d'un grand jeu (les enfants mènent)
- → Proposer aux enfants de choisir les activités sur 2 voire 3 mercredis
- → Avoir un représentant de groupe
- → Proposer aux plus grands de lire une histoire aux enfants de la sieste.

Promouvoir les jeux coopératifs et/ou de cohésion

- → Théâtre
- → Fixer des règles de vie communes à tous
- → Garder un esprit d'équipe (sans moqueries)

Favoriser l'écoute, l'entraide et la solidarité entre les enfants

Encourager l'entraide et faire émerger un esprit de solidarité

- ☐ Laisser un rôle aux plus grands dans l'accompagnement des plus jeunes
- → Théâtre intergénérationnel
- → Jeux intergénérationnels et/ou inter tranche d'âge

Sensibiliser à la bienveillance et au respect

- ☐ Etablir un tableau simplifié de limites et de règlement au sein de la structure
- → Faire des affiches de sensibilisation
- → Temps de paroles pour les enfants
- → Exposer l'effet miroir en cas de conflits
- ☐ Encourager les enfants à définir leurs limites
- → Faire venir des intervenants sur le handicap, les dangers d'internet...

Favoriser l'intégrité des enfants et des familles au sein de la structure

Echange avec les familles

- → Fiche de satisfaction
- → Proposition de temps convivial
- ☐ Mise en place d'une gazette faites par les enfants
- → Rester à l'écoute des familles
- → Boites à idée et/ou demandes

Veiller à la sécurité physique et morale de l'enfant

- → Activité sur les risques de la discrimination
- □ Respecter le rythme des enfants

- → Mis en place d'espaces et lieux adaptés à l'accueil des enfants

III. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique se fera sur plusieurs points :

- Lors des réunions bilans et de fonctionnement avec les équipes d'animation (5 fois durant la période scolaire ou 1 fois par semaine lors des vacances scolaires)
- Lors des réunions de la commission enfance-jeunesse (soit 1 fois par trimestre)
- Avec les réunions de comité de pilotage de la Daumerie
- Avec les retours des enfants, familles

PUBLICS ET BESOINS

I- Les maternelles (3 à 6 ans)

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts

ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation

(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)

II- Les primaires (6 à 12 ans)

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction

(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature



III- Le handicap

Notre bâtiment est entièrement équipé pour accueillir toutes les personnes en situation de handicap. En valorisant les différences, nous favorisons l'inclusion au sein de notre centre, afin d'accompagner les enfants atteints de troubles de santé et/ou en situation de handicap.